

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 12

Artikel: Liens franco-suisses
Autor: Blaser, Samuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LIENS FRANCO-SUISSES

par

Samuel Blaser

Directeur de l'Office national suisse
du tourisme à Paris

LA France et sa petite voisine, la Suisse, entretiennent, depuis des siècles, une amitié qui ne s'est jamais démentie et s'est affermie au cours des événements qui ont si souvent bouleversé l'Europe. Depuis le XV^e siècle, le roi Charles VII de France et ses successeurs jusqu'à la chute de l'Ancien régime ont conclu de nombreux traités d'alliance avec leurs « Grans Amys, Alliez, Confederez et Bons Compères » des Ligues suisses.

Dès le XVIII^e siècle, des liens d'ordre littéraire s'établissent entre nos deux pays : c'est Voltaire qui s'installe à Lausanne et y fait jouer ses tragédies, tandis que Genève produit l'un des plus grands écrivains français : Jean-Jacques Rousseau ; c'est Mme de Staël, fille du Genevois Necker, ministre de Louis XVI, qui ouvre un salon littéraire en son salon de Coppet et entraîne à Paris le Lausannois Benjamin Constant. Ce sont les nombreux écrivains français qui découvrent et visitent les régions suisses : Chateaubriand, que le Premier Consul nomme ministre plénipotentiaire en Valais ; Stendhal qui franchit à cheval le col du Grand Saint-Bernard ; c'est le jeune Lamartine qui voit passer en calèche Mmes de Staël et Récamier et qui chante les splendeurs du Léman ; Victor Hugo vaticine au sommet du Rigi : « Est-ce beau ou est-ce horrible... c'est un chaos d'exagérations absurdes et d'amoindrissements effrayants... » ; Balzac rencontre pour la première fois Mme Hanska à Neuchâtel ; Alexandre Dumas déjeune d'un beefsteak d'ours à Martigny, puis d'un gigot de chamois dans les montagnes de Glaris ; George Sand et la comtesse d'Agoult assistent à d'éblouissantes improvisations de Liszt à l'orgue de la cathédrale de Fribourg ; Sénancour, le plus grand poète de la montagne de la littérature française, publie « Obermann » dont l'action se déroule en Suisse et il en est de même de l'immortel « Tartarin dans les Alpes » d'Alphonse Daudet ; abandonnant l'histoire pour l'histoire naturelle, Michelet visite les Alpes suisses et écrit son ouvrage « La Montagne », formant le quatrième chant de son poème « La Nature » ; Sainte-Beuve donne à l'Université de Lausanne son cours magistral sur Port-Royal.

Faisant le bilan de la saison touristique 1949, le ministre des travaux publics et des transports a annoncé que plus de deux millions et demi de touristes étrangers ont séjourné en France cette année, parmi lesquels 500.000 Suisses. Les accords intervenus l'été passé permettent maintenant aux résidents français d'obtenir les devises nécessaires pour un séjour en Suisse et nous formons le vœu que les échanges touristiques entre les deux pays puissent reprendre d'une manière intensive, dans un intérêt réciproque, comme avant la guerre.